

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes... 20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements... 24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence J. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

L'AFFAIRE DREYFUS EN CASSATION

Continuation de la Crise

LA JOURNÉE

Devant la Cour suprême ont commencé les débats sur la recevabilité de la demande en révision du procès Dreyfus. M. le conseiller Bard est tout acquis à la révision.

L'affaire Guérin est venue, hier, devant la 8^e chambre. Le jugement a été renvoyé à quinzaine. A la sortie, une ovation a été faite à l'inculpé et à Drumont.

Le conflit de Fashoda paraît devoir se dénouer à l'amiable, malgré que les préparatifs de guerre continuent en Angleterre et en France. On dit même qu'une solution serait intervenue entre lord Salisbury et M. de Courcel.

On attribue à Guillaume II l'intention gracieuse de vouloir imposer son amitié à la France. Si sa main tendue offrait les clefs de Metz et de Strasbourg, on courrait au devant. Mais nous n'en sommes pas encore là.

La Peste Juive

La terrible peste des Indes qui, d'après messieurs les savants, ne devait jamais, jamais plus, visiter l'Europe, est en train de s'implanter à Vienne où un médecin juif vient de l'acclimater.

Le professeur Nothnagel, le même qui envoyait, un des premiers, ses félicitations de juif autrichien au Père « l'accuse » a rapporté la peste noire dans ses bagages, dans ses bouillottes de culture microbienne qu'il a laissés traîner partout à la disposition des goym.

Pourquoi se serait-il gêné ? Ses confrères en circoncision passent pour vaccinés par leur névrose héréditaire contre les épidémies, et les autres, ça ne compte pas ; c'est du bétail, dit le Talmud, c'est du gibier à inoculations, pense le docteur.

Aussi laisse-t-il tranquillement le fleau se propager, désinfectant que les lettres à l'adresse de l'ami Zola.

Barish mort du mal indien, on déclare qu'il a succombé à une fluxion de poitrine, et il faudra que le docteur Müller et l'infirmière qui le soignaient meurent à leur tour pestiférés pour qu'on se décide à isoler les autres victimes du juif Nothnagel et à avouer l'épidémie.

A-t-on pris des mesures contre ce semite qui va peut-être empoisonner l'Europe ? On ne le dit pas.

Cependant, s'il fut excessif de prétendre que les juifs, aux époques de mortalité, empoisonnaient les puits et les fontaines, il serait non moins imbécile de ne demander aucun compte à ce propagateur de peste qui, sous prétexte d'études et de science, apporte à son pays le fleau qu'on l'envoya combattre ailleurs.

Il n'a commis que des imprudences, dira-t-on, ce morticole, mais ne peut-on demander compte d'imprudences qui risquent de semer dans plusieurs peuples la ruine, la désolation, la mort la plus affreuse, l'épidémie la plus contagieuse et la plus foudroyante qui soit ?

D'ailleurs, en taisant la cause du décès de son domestique, en trompant le public et l'Etat sur son mal, en facilitant ainsi la propagation de l'épouvantable fleau, il a commis

un véritable crime dont l'humanité tout entière qui en peut supporter les atroces conséquences doit lui demander compte.

En attendant, nous dira-t-on ce que fait l'administration française pour empêcher le mal de passer notre frontière ?

A-t-on décidé de désinfecter les épîtres des étrangers pesteux à l'adresse de nos dreyfusards ?

Le train d'Orient-Express d'ou roulent sur Paris tous les juifs autrichiens que Luéger trouble là-bas dans leurs tripotages et qui viennent entretenir les nôtres, sera-t-il l'objet d'une surveillance efficace ?

Etablira-t-on un cordon sanitaire ?

C'est bien assez que nous devons à Israël l'affaire de Benjamin Dreyfus ; nous ne voulons pas lui devoir l'introduction d'une autre peste et revoir passer, grâce à lui, les charrettes de cadavres qui allaient autrefois, faute de fossoyeurs, pourrir en plein air et former des foyers de culture microbienne, auprès desquels ceux du Nothnagel sont d'innocentes infusions.

Avoir la contagion de l'épidémie politique que nous inocula l'Hebreu, il pourrait paraître tardif d'attendre, pour la combattre, l'entrée de la peste juive sur notre territoire.

Laissons-la à l'Autriche avec Nothnagel et Zola.

MARTEL.

Pour un Frère d'Armes

M. Dombrey-Schmitt, directeur de la Croix de l'Est et organisateur, sous la direction d'Harmel, du mouvement démocratique dans les Ardennes, avait fait le voyage de Nancy à Lyon, pour prendre part aux travaux du Congrès : Nos amis ont eu successivement la joie de l'approuver aux séances de commission et aux meetings du Cirque.

Or, vendredi soir, il était brusquement rappelé, et nous envoyait hier cette dépêche que nous reproduisons dans son brutal et douloureux lachisme.

« Les vicaires de Nancy sont frappés par Mgr Turinaz. Toutes nos œuvres sont menacées et la Croix disparaît. Nous gardons quand même espoir et courage. »

Cette décision de l'évêque de Nancy que le respect dû à l'autorité épiscopale nous empêche seul de qualifier d'arbitraire était prévue : Œuvres, vicaires et journalistes avaient eu la malchance de lui déplaire par leurs tendances sociales et l'on sait qu'en face des contradicteurs, Sa Grandeur raisonne plus volontiers à coups de grosse qu'à force d'arguments.

En septembre passé, M. Dombrey-Schmitt avait organisé un congrès de jardins ouvriers et M. l'abbé Lemire, député du Nord, en avait accepté la présidence. Bien que l'on ne perçoive pas exactement quels rapports peut avoir avec la discipline de l'Eglise la fourniture économique des pommes de terre et des choux à l'alimentation populaire, Monseigneur Turinaz — ne défend pas la défense eut causé une trop retentissante émotion — mais désira officiellement que ses prêtres s'abstiennent d'y prendre part.

Le congrès eut lieu quand même — sans M. l'abbé Lemire — mais avec un succès qui dépassa toutes les prévisions des initiateurs : Respectueux des antipathies épiscopales, car la prudence est à Nancy, plus qu'ailleurs, le commencement de la sagesse ; le clergé l'ignora. Mais à la souscription qui suivit et qui avait pour but le développement des œuvres ouvrières, figura cette mention :

Les vicaires de Nancy..... 55 fr.

A cette lecture, Sa Grandeur, absent, envoya télégraphiquement à tous les vicaires de sa ville épiscopale l'ordre de déclarer dans une protestation publique qu'ils étaient non seulement étrangers à l'envoi criminel, mais encore hostiles à l'attitude et aux

tendances du journal : La sommation était faite à onze heures du matin et les inculpés avaient jusqu'à 2 heures de l'après-midi pour choisir entre la soumission et la suspension.

Dix d'entre eux refusèrent et deux autres durent avouer, en signant, que s'ils s'étaient par déférence abstenus du congrès, ils n'avaient pas cru, du moins, manquer à leur devoir de prêtres, en envoyant une obole aux travailleurs de Nancy.

C'était un samedi, et bien que la suspension télégraphique ne soit pas encore prévue dans les formulaires synodaux, les vicaires n'en étaient pas moins frappés et par conséquent incapables de tout ministère paroissial. Messieurs les curés se rendirent à l'évêché et prièrent l'administration diocésaine que dans ces conditions Nancy, le lendemain, se passerait de messe.

Devant la perspective du scandale, Sa Grandeur se ravisa et toujours par le télégraphe — devenu décidément voie canonique — restitua aux vicaires les pouvoirs nécessaires. Et c'est ainsi que le chef-lieu de Meurthe-et-Moselle, menacé un moment de laïcisation totale, put prier quand même ce dimanche-là pour la conversion des démodés.

Mais les voyages finissent et Sa Grandeur revint. Le temps avait porté conseil et de mauvais. La dépêche de notre ami nous apprend que les coupables ont été définitivement exécutés.

A la suite de cette mesure et des formes qui l'ont accompagnée, la Croix de l'Est annonce sa disparition : Les personnes généreuses qui composent son comité directeur n'ont pas cru devoir pousser le sacrifice jusqu'à la naïveté. On le regrettera si l'on se souvient que le triomphe est toujours fait d'entêtement ; on le comprendra si l'on songe à l'intolérable situation de soldats catholiques assaillis à la fois par leurs adversaires et par leurs chefs.

Ceci se passe à Nancy, au lendemain du jour où Léon XIII, abaissant une fois de plus sur l'avenir son regard de prophète, salua la restauration de la France par la Démocratie chrétienne.

Et le journal qui succombe est le seul qui soit soumis dans le Nord-Est aux directions pontificales, le seul par conséquent qui soit catholique.

Et l'évêque qui le frappe est celui dont la violence contre les réformes démocratiques et notamment contre la transformation des religieuses enseignantes vient d'être publiquement blâmée par l'autorité souveraine de Rome.

Ce ne sont pas là des commentaires, ce sont des faits : Leur éloquence est trop sévère et trop haute pour que je ne me taise pas devant elle.

Je veux donc simplement, au nom de la France Libre et au mien, envoyer à Dombrey-Schmitt qui tombe — frappé par derrière, mais tenant toujours dans ses mains crispées le drapeau de la démocratie — le fraternel hommage de notre admiration.

Et lui rappeler par surcroît que nous sommes toujours debout et que le jour où il voudrait combattre encore pour le Christ, le peuple et la Liberté, pour l'indissoluble et sainte trilogie qu'on frappe, mais qu'on ne brisera pas — la France Libre serait heureuse de compter en lui un soldat de plus.

F. I. Mouthon.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER
Vendredi, 27 octobre. — 301^e jour.
Lever du soleil, 6 h. 42 ; coucher 4 h. 45.
Lune, P. Q.
Saint Simon.
Saint Jade.
Saint Alfred.

1898. — Le juif Hacks, auteur, sous le nom de docteur Bataille, de divers ouvrages tels que le « Diable au XIX^e siècle », et co-inventeur, avec Taxil et de Margiott, de l'« Escrequerie à l'antimac », est démasqué publiquement par l'« Univers », à la grande douleur des naïfs qui se sont laissés tromper.

LE CONSEILLER BARD
M. Bard, qui a rédigé le rapport sur l'affaire Dreyfus, fut jadis rédacteur chez notre confrère le « Progrès de Lyon » au temps où ce dernier appartenait à la veuve Chanoine.

Ce n'était pas un clercal à tons crins, si nous en jugeons par l'extrait suivant d'un de ses articles :

« Quel est l'ennemi intérieur de la Grande-Bretagne ? L'Irlande ! Et qu'est-ce que l'Irlande ? Le catholicisme ! »

« Qui est, en Allemagne, le plus fort adversaire du nouvel empire ? Le catholicisme ! »

« Qui agit la France en ce moment même ? Le catholicisme ! »

« Qui trouble la Suisse ? Le catholicisme ! »

« Qui entretient la guerre civile en Espagne ? Le catholicisme ! »

« Partout le catholicisme, de religion devenu parti, s'affirme comme tel et se pose en adversaire de la société moderne. Faible adversaire aux yeux d'un observateur superficiel, adversaire redoutable pour qui va au fond des choses. »

Ces citations suffisent pour juger l'homme. Il est évident que les dreyfusards l'ont en très haute estime ; ils le savent favorable à la révision et ne doutent pas que son rapport n'oblige la cour suprême à prononcer cette révision dont le pays ne veut pas.

Lisez plutôt le « Aurore ». C'est par un cri de joie qu'elle salue ce jour.

« Aujourd'hui, imprime-t-elle, nous pouvons laisser pousser à nos adversaires des cris de triomphe. Répondons-leur simplement ceci : « C'est cet après-midi que vient devant la cour de cassation la révision du procès Dreyfus. »

« Pour le moment, ce bulletin de victoire-là nous suffit. »

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir les infamies qui se machinent. »

L'INEFFABLE « CAZETTE »

C'est de la bonne vieille « Gazette de France » qu'il s'agit de plus en plus radoteuse et réjouissante. La commère, elle est si vieille que la lucidité lui échappe tout à fait.

Voici son dernier bégétement :

« La République liquide. Elle termine sa carrière, faute de républicains : car il n'y a plus de républicains, aujourd'hui en France, que les anarchistes et les socialistes révolutionnaires. »

Nous en rions, mais c'est avec de telles citations que l'« Aurore » et l'« Univers » persécutent chaque jour au peuple qui a moins de raisons que nous d'en rire, que la République est en danger.

CE QUI S'ÉCRIT

Textuellement extrait d'une charge à fond de train de l'« Aurore », journal sérieux, comme chacun sait, contre le général Chanoine :

« Non seulement Chanoine a toujours été un clercal, comme l'affirmaient le mois dernier la « Libre Parole », mais nous savons maintenant qu'un ministère de la guerre il représentait pendant cinq semaines le Père Dalaç. »

Et maintenant vous pouvez écrire l'histoire.

RUSSIE : POPULATION ET SUPERFICIE

Le dernier recensement de la Russie porte sa population à 129 millions d'habitants, dont 94 millions pour les provinces européennes. Seule, la Chine, avec ses 350 à 400 millions d'habitants, la dépasse en population. En étendue (21 millions de kilomètres carrés) aucun pays ne peut lui être comparé, ni la Chine (11 millions), ni le Brésil ou les Etats-Unis (8 et 9 millions). Si ces espaces immenses étaient peuplés d'après la densité moyenne de nos départements, on y compterait un milliard et demi d'habitants ! Mais il est loin d'en être ainsi : la Sibirie, par exemple, qui forme à elle seule la moitié du territoire, n'a que 6 millions d'âmes, soit 1 habitant par 2 kilomètres carrés. Les provinces relativement les plus peuplées sont le Caucase : 9 millions d'habitants, soit 21 par kilomètre carré, et la Pologne, qui, avec ses 9 millions et demi d'habitants, soit 71 par kilomètre carré, nous dépasse comme densité de population. Depuis 1885, la population de l'empire a passé de 108 à 129 millions, soit un accroissement d'un million par an environ.

LA COULEUR DES BÉBÉS NÈGRES

De quelle couleur sont, en naissant, les petits bébés noirs ? Voilà une question souvent controversée, part-il, dans le monde savant, et qui n'avait jamais été jusqu'à présent bien élucidée. Un médecin allemand, après un séjour de plusieurs années à Klein-Popo, dans le Togoland africain, a publié dernièrement une étude complète sur le sujet en question.

Sans entrer dans les détails, voici quelles sont les conclusions que lui a dictées son expérience personnelle :

Dans la région équatoriale, le petit enfant nègre est, en naissant, de la même couleur que n'importe quel enfant européen. Au bout de deux ou trois jours environ sa peau prend une teinte légèrement foncée, presque lilas, dix jours après elle devient marron clair et reste assez longtemps de cette couleur. Ce n'est qu'après que trois ou quatre mois plus tard que la peau devient complètement noire.

LES GRÈVES EN 1897

D'après le Matin, il n'y a pas eu durant l'année 1897 moins de 353 grèves, donnant un total de 68.875 grévistes, occupés dans 2.568 établissements. Les grévistes se divisaient en hommes, 61.323 ; femmes, 4.106 ; jeunes gens, 3.146. En comptant 60 433 journées perdues par 5.999 ouvriers non grévistes, contraints au chômage du fait de la grève, le nombre des jours chômés s'éleva à 780.994.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

RECEPTIONS A L'ELYÉE

Paris. — Le président de la République a reçu ce matin M. Henry, ministre de France à Bucharest, le procureur général près la cour de Nice, le préfet de l'Indre, le directeur de l'imprimerie Nationale, M. Castaigne, dessinateur, le président de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

CONSEIL D'AGRICULTURE

Paris. — Le conseil de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Loubet.

Parmi les personnes présentes, MM. Georges Graux, Cazès, Tisserand, Legludie, Fernand Dreyfus, Boucher, Cadart, Audiffred, Bérangeur, etc.

La réunion s'est occupée de la participation de l'agriculture à l'Exposition de 1900 et d'autres questions encore.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Consultations politiques

Le président de la République continuera cet après-midi ses consultations sur la situation politique.

Il recevra vraisemblablement MM. Maginier, Frank Chauveau et Demôle, vice-présidents du Sénat.

MM. Maginier, Demôle, vice-présidents du Sénat ont été consultés cet après-midi par M. Félix Faure. Ils ont insisté auprès de celui-ci sur la nécessité d'un ministère de conciliation.

M. Méline a été également entendu par le président de la République.

Paris. — En dehors des vice-présidents du Sénat, le président de la République a reçu les anciens présidents du conseil de la magistrature ; puis M. Ch. Dupuy, qui était président du conseil lorsque M. Félix Faure était ministre de la marine. M. Frank Chauveau qui était absent de Paris, a cependant été touché par la convocation du président de la République et s'est rendu à l'Élysée à 5 h. 30.

Les parolottes de M. Ribot

M. Ribot a eu cet après-midi au Luxembourg une longue conversation avec MM. Constans et Ch. Dupuy. Cette entrevue a fait l'objet de toutes les conversations.

Le ministre de demain

On croit que c'est M. Ch. Dupuy qui sera appelé demain matin et auquel le président de la République confiera la mission de former le cabinet.

Prétendu factieux

Le Temps confirme ce que nous avons dit au sujet des dissentiments qui se sont élevés entre le général Chanoine et ses collègues. « Mais, dit-il, il n'a jamais positivement offert sa démission. Il restait à son poste par devoir dans une opposition grandissante qui a fini par faire explosion à la suite des paroles de M. Paul Déroulède. »

Que M. le général Chanoine n'ait pas offert positivement sa démission, cela signifie qu'il l'a offerte néanmoins ou qu'il a fait des actes qui équivalent à cette offre. Nous maintenons ce que par trois fois le général Chanoine a menacé de se retirer du cabinet, et qu'il l'a fait très nettement surtout dans le dernier conseil des ministres.

Le Temps lui-même reconnaît qu'il fallait une opposition grandissante qui devait fatalement se terminer par sa démission.

Alors que reste-t-il du général factieux que M. Brisson a mensongèrement dénoncé ? Comment a-t-il pu jouer l'étonnement et parler de l'harmonie du cabinet ? Comment a-t-il pu dire que le général Chanoine s'associait à tous ses actes, alors que ses amis sont amenés à reconnaître eux-mêmes que les dissentiments allaient chaque jour s'aggraver ?

L'affaire Dreyfus EN CASSATION

L'OPINION DE GEORGES THIÉBAUD

L'affaire Dreyfus jugée par des juges n'est rien par elle-même, mais jugée par des politiciens de justice engagés par leurs antécédents, engagés par leurs solidarités politiques et confessionnelles, ayant fait leur carrière apparemment moins par leur mérite que par le hasard des crises, cette affaire si simple perd aussitôt sa clarté juridique et retombe dans le domaine des combinaisons et des coups purement politiques.

C'est au-dessus de cela que la cour

suprême, asile doré de magistrats trop souvent compromis dans nos luttes politiques, a besoin de se placer. Si elle ne le fait pas, elle aggravera considérablement une situation déjà fort sérieuse qu'elle peut dénouer encore honorablement.

Si elle ne le fait pas, c'est elle qui donnera l'exemple du coup d'Etat. Jusque'à présent, en fait de complots et de coups d'Etat, dont on nous lamente, nous n'en avons vu qu'un de judiciaires.

La cour de cassation en a fait un en faveur de Zola. Dans quelques heures nous saurons si, bravant les meilleurs avis, elle en fait un autre en faveur de Dreyfus.

AVANT L'AUDIENCE

Paris. — L'animation est à peu près nulle aux abords du Palais dont les grilles sont soigneusement gardées.

Chaque nouvel arrivant est obligé de montrer patte blanche, c'est-à-dire la citation ou la carte d'entrée qui l'appelle au Palais.

Deux cordons de gardes municipaux barrent à chacune de ses extrémités la galerie de Saint-Louis.

Tout est calme sur la place Dauphine et dans la rue des Orfèvres.

A midi 20, M. Millevoye descend de voiture et pénètre au Palais, ainsi que le général Jacquy et M. Lazies, députés.

Comme service d'ordre, on a doublé les postes. En cas de manifestations, des agents de la garde républicaine à cheval sont prêts à marcher et attendent dans la caserne de la Santé.

La salle d'audience, quadrangulaire et de dimensions assez vastes s'emplissent lentement. Les bavardages vont leur train, mais rien de sérieux ne peut se retenir pour une appréciation quelconque.

A midi moins quelques minutes, les abords de la porte réservée au public et aux journalistes sont noirs de monde.

M. Labori est au milieu des avocats, Mmes Séverine et Gyp au milieu des journalistes, ainsi que M. Arthur Meyer et nombre de notabilités mondaines.

LA COUR

La cour fait son entrée à midi juste. M. le conseiller Loew préside et ouvre la séance au milieu d'un grave recueillement et ajoute : « La parole est à M. le conseiller Bard pour l'affaire en révision Dreyfus. »

LE RAPPORT

M. le rapporteur Bard prend alors la parole. Le silence le plus complet règne dans toute la salle. Il commence tout d'abord par faire l'historique de l'affaire mais déplace avant tout que les passions politiques eussent pris possession de l'affaire avant la justice.

« Oublions les passions mauvaises, dit-il, et laissons maintenant la parole aux documents. »

M. Bard lit alors la lettre du garde des sceaux à M. Manau tendant à la procédure de la révision puis il fait l'historique de l'affaire. Il commence par l'enquête de 1894 contre Dreyfus. Après avoir rappelé d'une façon brève l'instruction, la condamnation, la dégradation et le départ du capitaine, le rapporteur en arrive aux faits de 1897, à la lettre de M. Mathieu Dreyfus et d'un seul trait à l'interpellation Castellin et à l'affaire du faux Henry.

Cette dernière affaire vient parallèlement, dit M. Bard, avec la requête en révision pour faits nouveaux motivant la lettre du garde des sceaux ouvrant la procédure nouvelle.

OU M. BARD DÉCOUVRE UN FAIT NOUVEAU

En envisageant l'hypothèse de la sincérité du lieutenant-colonel Henry, une réflexion doit venir ensuite à l'esprit de tous. Cette réflexion la voici : Les preuves n'étaient pas suffisantes en 1894 (elles avaient pourtant suffi), le lieutenant-colonel Henry eût pu ultérieurement découvrir une preuve véritable de la culpabilité, cela pour calmer l'opinion publique. Mais non, il a dit lui-même avoir fait un faux. Le faux du témoin principal de 1894, jette le doute sur le procès lui-même. Nous avons le devoir, le droit de déclarer que tout ce qu'a fait et tout ce qu'a dit le colonel Henry doit être frappé de suspicion, ainsi que les déclarations des honorables témoins qu'il inspirait (la preuve s. v. p.)

en cour d'assises. Le fait nouveau est donc caractérisé par ce point.

L'ESPOIR DE M. BARD

M. Bard aborde ensuite le fait du bordereau et énonce une nomenclature des documents trouvés chez Mme Pays. Puis il revient encore sur la contradiction des experts en 1894 et 1897, et surtout sur la contradiction existant entre l'expertise 1897 et la déclaration d'Estherazy, cette dernière considération suffisant comme fait nouveau militant en faveur de la révision.

La révision du procès de 1894, déclare M. Bard, n'est pas contestable en la forme et la cour en décidera ainsi. Tel est notre espoir.

LES DOSSIERS DE LA COUR

Le rapporteur, après avoir établi la liste suivante des dossiers possédés par la cour :

- 1° Dossier du conseil de guerre Dreyfus ;
2° Dossier du conseil de guerre Esterhazy ;
3° Dossier Picquart contre Esterhazy (Gay) ;
4° Dossier plainte Boulancy ;
5° Dossier Henry ;
6° Aveux de Lebrun-Renaud ;
7° Notes échangées entre ministères ;
8° Lettre Esterhazy à M. Sarrien ;
Abordant le cas exclusif du capitaine Dreyfus, il narre encore une fois le fait de 1894 et lit les rapports du chef de la sûreté ayant trait à l'arrestation et aux perquisitions chez Mme Lucie Dreyfus.

LE COUPLET D'ATTENDRISSMENT

M. Bard s'attache après cet exposé à la biographie et aux conditions de vie du condamné.

Il lit le rapport de M. du Paty de Clam, se terminant ainsi : « L'écriture de l'inculpé devenant incorrecte je lui demandai la cause de son trouble. Il me répondit : J'ai froid aux mains, j'ai aussitôt procédé à son arrestation au nom du ministre de la guerre ».

Nous ne trouvons rien, dit M. Bard, dans le rapport de M. du Paty de Clam. La cour pourra négliger de s'arrêter à semblable détail.

Le rapporteur passe aux lettres de Dreyfus protestant de son innocence. Le rapporteur lit ensuite la lettre du général Zurlinden datée du 16 septembre dernier, dans laquelle le général, déclare que l'état-major avait des soupçons concernant des fautes et que la surveillance exercée ne donnait aucun résultat.

Dreyfus faisait partie du personnel. Aucun soupçon ne le visait. Le bordereau fut apporté au général. Gonse qui eut ainsi les preuves de la trahison.

Les recherches recommencèrent et le chef du 4^e bureau désigna le coupable, après comparaison des écritures Dreyfus.

INTERVENTION MANAU

Un fait patent se produit alors, dit M. le conseiller Manau : Dreyfus ne fut inculpé qu'au dernier moment.

REPRISE DE L'APOLOGIE

Passant à l'interrogatoire de Dreyfus auquel a procédé M. le commandant du Paty de Clam, M. Bard, après avoir retenu les dénégations de l'inculpé concernant les documents sur Madagascar, les troupes de couverture et le projet de manuel de tir, fait part d'une réponse de Dreyfus disant que le seul travail qu'il opéra concernant l'artillerie parlait de l'artillerie allemande, puis M. Bard fait ressortir l'importance octroyée au bordereau par l'accusation.

CRITIQUE DES EXPERTS

Le conseiller Bard critique les contradictions des experts de 1894 et 1897, et dit :

Cette différence d'appréciations entre les experts de 1894 et les experts de 1897 emprunte une gravité particulière, si on la rapproche des termes des brouillons de lettres trouvés chez Mme Pays lors des perquisitions qui ont précédé l'arrestation, sur la plainte du commandant Picquart, de cette femme et du commandant Esterhazy. Ce brouillon, qui n'a pas d'adresse, contient un passage où il est dit : « Connaissez-vous Varinard ou Couard ? Quant à Belhomme, c'est un idiot, il n'y a qu'à le voir pour en être convaincu ». Puis suit : « Si les experts concluent que l'écriture est de moi, il m'est impossible, pour la défense, de ne pas m'efforcer de démontrer que c'est Dreyfus l'auteur du bordereau. Comprenez donc bien que si vous êtes véritablement le maître de l'interrogatoire des experts, je ne puis que me rapporter absolument à vous. Mais si cela vous échappe, comme j'en ai les craintes, je suis dans l'obligation absolue de démontrer que le bordereau est décalqué par Dreyfus sur mon écriture ».

M. le conseiller Bard continue la lecture du réquisitoire du procureur général qui invoque à son tour le brouillon de lettre trouvé au fond d'une pochette et destinée à un général qu'Estherazy n'a pas nommé.

Voici ce brouillon daté du 12 janvier 1898 après l'acquiescement du commandant :

Mon général, Je viens vous écrire pour m'exprimer dire mal car je ne trouve pas de mots pour dire ce que j'éprouve, toute la profonde gratitude, toute l'infinité de reconnaissance que j'ai au cœur pour vous. Si je n'ai pas succombé dans cette monstrueuse campagne, c'est à vous seul que je le dois. Lorsque j'ai trouvé votre lettre...

CRITIQUE DES INTERROGATOIRES

Le conseiller Bard donne ensuite lecture des procès-verbaux des interrogatoires subis par Dreyfus, le premier est de M. Cochefert, chef de la sûreté.

M. Cochefert. — Une longue enquête a été menée contre vous à la suite de présomptions graves qui ont abouti à des preuves certaines. On a des pièces écrites de votre main qui sont décisives. Avez-vous omis, par imprudence, des documents à quelqu'un, à une femme, par exemple ?

Dreyfus. — Jamais je n'ai commis ni acte ni légèreté.

Ici M. le conseiller Bard observe que M. Cochefert a commis, involontairement sans doute, deux inexactitudes : La première est qu'il n'y avait pas du tout de longue enquête, ainsi que

cela résulte, entre autres témoignages, de la lettre du général Zurlinden, ministre de la guerre, datée du 16 septembre 1898.

La seconde inexactitude de M. Cochefert porte sur le mot pluriel des pièces. « Il n'y avait pas, continue M. Bard, des pièces, mais une seule pièce : le bordereau ».

M. Bard lit les procès-verbaux des divers interrogatoires dirigés par le lieutenant colonel du Paty de Clam.

M. du Paty. — Vous êtes inculpé de haute trahison.

Dreyfus. — Je ne sais de quel on m'accuse. Je jure que je n'ai eu aucune relation avec les puissances étrangères.

M. du Paty. — Vous avez fait un voyage.

Dreyfus. — Oui, dans la deuxième quinzaine de juin.

M. du Paty. — Vous avez surveillé l'impression d'un document.

Dreyfus. — Oui, d'un document sur les troupes de couverture.

M. du Paty. — Et sur Madagascar.

Dreyfus. — Non.

M. du Paty. — Vous vous croyez victime de vos ennemis.

Dreyfus. — Je ne me connais pas d'ennemis.

Le lendemain de cet interrogatoire, Dreyfus était envoyé au Cherche-Midi par le lieutenant-colonel Henry.

Autre interrogatoire subi au Cherche-Midi :

M. du Paty. — Voulez-vous écrire ?

Dreyfus. — Tout ce que vous voudrez, je ne demande qu'une lumière.

Alors M. du Paty de Clam dicte à Dreyfus dix documents.

Pour les 4 premiers Dreyfus était successivement assis ou debout ;

Pour le 5^e assis avec un gant ;

Pour le 6^e debout avec gant ;

Pour le 7^e assis avec plume de ronde ;

Pour le 8^e debout avec une plume de ronde ;

Pour le 9^e assis avec gant et plume de ronde ;

Pour le 10^e debout avec gant et plume de ronde.

M. du Paty. — Avez-vous eu des relations avec des attachés militaires.

Dreyfus. — Jamais. J'ai été à l'ambassade d'Allemagne en 1893 pour demander une permission de séjour à Mulhouse.

M. du Paty lui montre une ligne du bordereau.

Dreyfus. — Je ne nie que cette écriture soit la mienne.

Le colonel lui montre des mots isolés du bordereau.

Dreyfus. — Je ne puis ni affirmer ni infirmer. Les mots « troupes de couverture » ressemblent en effet à mon écriture, mais le mot « Madagascar » pas du tout.

Cet interrogatoire se terminait sur ces mots de Dreyfus :

« Voilà onze jours que je suis arrêté et je ne sais pas encore de quel on m'accuse ».

Le 30 octobre, dernier interrogatoire :

M. du Paty. — Vous avez demandé à être reçu par M. le ministre de la guerre pour obtenir d'être envoyé d'importe où pendant qu'on poursuivait une enquête approfondie.

Dreyfus. — Oui.

M. du Paty. — Les experts affirment que le document est de vous.

Dreyfus. — C'est faux.

M. du Paty. — Le ministre vous recevait-il vous consentiez à entrer dans la voie des aveux ?

Dreyfus. — Je suis innocent et je n'ai rien à ajouter.

Le rapporteur ajoute :

Dans ses interrogatoires, notamment dans le dernier, celui du 30 octobre 1894 où la dérogation en face des experts accusateurs fut encore plus énergique. Dreyfus a dit : « Je n'ai rien écrit et je suis innocent ».

LE RAPPORT D'ORMESCHEVILLE

M. Bard lit ensuite le rapport du commandant d'Ormescheville, dans lequel les arguments relevés contre Dreyfus sont de deux sortes : arguments moraux, arguments matériels. Nous avons examiné les premiers et nous sommes d'après cet examen d'avis que Dreyfus soit renvoyé de nouveau devant un conseil de guerre.

Concernant les arguments matériels, M. Bard en commence l'examen par la lecture de la déposition de M. le colonel Fabre, du 4^e bureau, qui frappé par la similitude des écritures, fit part de ses soupçons au général Gonse. Tout prouve, d'après cette lecture, ajoute M. Bard, que le bordereau est non seulement la principale, mais la seule base d'accusation et que toute la procédure fut instruite sans confrontation, ni témoin à décharge.

DÉPOSITION DU COLONEL FABRE

D. — Veuillez nous dire ce que vous savez au sujet de l'affaire du capitaine Dreyfus ?

R. — Dans les derniers jours de 1894, j'ai été appelé par le général Renouard, sous-chef de l'état-major général, de même que les autres chefs de bureau de l'état-major de l'armée, pour recevoir communication d'une pièce d'après laquelle certains documents confidentiels avaient été communiqués.

la déposition du colonel Fabre pour lire les notes données à Dreyfus.

LES NOTES DE DREYFUS

1893. — 1^{er} semestre : Officier fort intelligent, rédige très bien, a des connaissances déjà fort étendues et est en mesure de traiter bien des questions avec des études personnelles, veut et doit arriver. Signé : de Germigny.

1893. — 2^e semestre : Officier incomplet, très intelligent et très bien doué, mais prétentieux et ne remplissant pas au point de vue du caractère, de la conscience du service, toutes les conditions nécessaires pour être employé à l'état-major. Signé : Fabre, sous-chef du 4^e bureau.

1894. — 1^{er} semestre : Officier très intelligent, saisit vite les affaires, travaille facilement mais peut être un peu trop sûr de lui, sait très bien l'allemand et a utilisé consciencieusement son stage. Signé : de Sanoy.

La suite du rapport de M. Bard prend le caractère d'un véritable plaidoyer en faveur de Dreyfus.

Le rapporteur défend d'abord sa vie privée, puis il discute l'authenticité des aveux et, en chargeant — ce qui est facile — le colonel Henry, il accuse de mauvaise foi le colonel du Paty de Clam.

LE PAUVRE PICQUART

Puis il lit une lettre de Picquart, du 15 septembre dernier, adressée au garde des sceaux.

D'après lui, aucune phrase du bordereau ne peut avoir été écrite par Dreyfus, officier d'élite et d'élite.

Dans le dossier serait formé contre Dreyfus, M. Picquart déclarait qu'aucune pièce n'est imputable au condamné de 1894 qui a toujours protesté de son innocence. Jamais les généraux de Botschard et Gonse n'ont rien trouvé à répondre quand il accusait Esterhazy.

M. Picquart termine sa lettre au garde des sceaux en disant que depuis qu'il a entrepris de faire triompher la vérité il est en butte à toutes sortes d'attaques et de mauvaises tentatives.

M. le conseiller Bard se livre ensuite à une analyse détaillée des points principaux de cette lettre. M. Bard examine le fonctionnement du 2^e bureau de l'état-major et en tire la conclusion que Dreyfus ne pouvait être sérieusement accusé, vu l'impossibilité où il était de se procurer les pièces et jamais le colonel Henry ne se rendait aux objections qui avaient pour but d'innocenter Dreyfus.

Quant à du Paty de Clam et à Henry, leur rôle est empreint d'une mauvaise foi évidente.

En somme conclut sur lieutenant colonel Picquart, les agissements de l'état-major vis-à-vis de Dreyfus, tels que menaces, faux, etc., prouvent d'une façon évidente à mes yeux que Dreyfus était vraiment innocent et qu'on voulait qu'il fut déclaré coupable.

M. Bard conclut dans le même sens mais en termes moins vigoureux :

RENOUVOI A DEMAIN

Quoique la lecture du rapport ne soit pas terminée, le président Low renvoie les débats à demain.

Il est 5 h. 12.

L'audience reprendra demain à midi.

La sortie s'est effectuée sans aucun incident.

L'Affaire Dreyfus devant le pays

LE PROCÈS GUÉRIN

Paris. — La 8^e chambre a ouvert sa séance à midi 35. La salle est comble et composée surtout de journalistes.

Les inculpés sont assis au banc des prévenus. Bientôt arrivent successivement MM. le général Jacquy, Lazies, Millevoye, et les différents témoins.

A midi 45, le président fait sortir les inculpés, puis le tribunal aborde les affaires de peu d'importance.

Le président prévient le public que l'affaire Guérin ne viendra que plus tard.

A 2 heures 15, l'affaire Guérin est appelée.

Le tribunal renvoie l'affaire à quinzaine et ordonne la mise en liberté provisoire de M. Guérin et des autres accusés. Ainsi fut fait.

MM. Millevoye, Drumont et ses amis se rendent alors à la cour de session assister aux débats sur la révision dont nous avons donné plus haut le compte rendu.

DÉPUTÉS BLOQUÉS PAR LA POLICE

Paris. — A l'issue de l'audience de la huitième chambre, MM. Millevoye, Drumont et Lazies, députés, suivis d'une centaine de manifestants, qui ont poussés les cris de « Vive Drumont ! A bas les juifs ! », et ont traversé la cour de la Sainte Chapelle, et se sont dirigés, en faisant un brusque crochet, vers la galerie Marchande, qui mène à la cour de cassation.

M. Orsat, qui se trouvait devant le barrage installé près de la porte de la cour, prie les manifestants de se retirer. Ceux-ci rebrousant chemin, en criant : « Vive l'armée ! A bas les juifs ! »

M. Toumy, directeur de la police municipale, ordonne alors immédiatement de fermer les portes de la grille du Palais retenant ainsi tous les manifestants dans la cour.

M. Millevoye se faisant reconnaître a protesté contre cette séquestration et a déclaré qu'étant appelé par des travaux urgents au Parlement, il se verrait dans l'obligation d'interpeller le gouvernement à ce sujet, le 4 novembre s'il ne lui était pas permis de sortir immédiatement.

Les députés présents, MM. Drumont, Millevoye et Moringaud, franchissant la grille du Palais, sont l'objet d'une manifestation de la part de leurs amis et montent en voiture.

A partir de ce moment, une animation plus grande règne aux abords du Palais. La circulation devient difficile. Les quais de l'Horloge et des Grèves sont barrés par des cordons de gardes municipaux. Une double haie d'agents stationnent devant la grille. Les manifestants retenus s'écoulent peu à peu dans le plus grand calme.

M. Guérin et ses coaccusés sortent par une porte donnant sur le quai de

l'Horloge et se sont retirés en voiture par le Pont-Neuf.

LES INCIDENTS

Paris. — M. Drumont a quitté la cour de cassation à 2 heures 20. A son arrivée dans la rue, une manifestation s'est produite.

Les cris de : « Vive Dérouté ! A bas les juifs ! » ont été poussés par un groupe de personnes placées devant la grille du Palais ; mais une contre-manifestation s'étant faite une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle des coups furent échangés.

Les agents accourus, dispersèrent les manifestants et arrêtrèrent un individu qui avait crié : « Mort aux juifs ! » Ils le conduisirent immédiatement à la Permanence.

A cet instant, une section de gardes municipaux à pied, sans arme ont pris possession du Palais pendant qu'une autre compagnie en armes était placée quai de l'Horloge et que deux compagnies de brigades de réserves faisaient évacuer tous les abords du Palais.

LE DOSSIER SECRET

On sait aujourd'hui, officiellement, que le dossier secret de l'affaire Dreyfus n'a pas été communiqué par le garde des sceaux à la cour de cassation. Ce dossier, qui est l'objet d'une surveillance constante, est renfermé dans la fameuse armoire de fer du ministère de la guerre, dont la clef unique est entre les mains du général Renouard, chef de l'état major général de l'armée.

LE RETOUR DE DREYFUS ORDONNÉ PAR BRISSON

Le Matin commence ce matin la publication du récit de l'enquête que M. Jean Hess a été chargé d'aller faire, à l'île du Diable, sur Dreyfus :

J'ai fait à Cayenne, auprès de gens bien informés, une enquête aussi heureuse que sérieuse. Il en résulte que Dreyfus est soumis au régime cellulaire, que sa petite prison est enclosse d'une palissade de pieux, haute et compacte, qu'il est étroitement gardé, qu'il fut mis aux fers ; que, malgré tout, il se porte bien et n'ignore plus, aujourd'hui, le mouvement révolutionnaire.

On croit ici que la révision a été prescrite et que l'ordre de renvoyer Dreyfus en France a été reçu à Cayenne.

C'est le vaisseau Amiral-Dubouche, habituellement au mouillage dans le port de Fort-de-France, qui prendra Dreyfus à bord.

UN FACTION DREYFUSARD

Paris. — Le deuxième fascicule de l'important ouvrage de M. Paschal Grousset vient de paraître. Il comprend deux chapitres, consacrés l'un aux rapports des jésuites avec la haute armée, l'autre aux antécédents du capitaine Dreyfus.

Il est vrai qu'on m'écrirait de Paris que, si j'ai le malheur d'échouer, je serai vilipendé, traîné dans la boue et haïné même comme chair à pâté. Me voilà bien averti.

Après ma mission, il ne restera, à mon retour en France, qu'à me confier quatre hommes et un caporal, avec l'ordre de prendre Berlin, de vive force, à la baïonnette, sans oublier de reprendre Metz, Strasbourg, en passant. Il n'y a que chez nous que l'ordre de faire beaucoup plus rien peut être donné sans rire l'après tout, on peut toujours mourir. On est presque sûr d'avoir une belle cérémonie, à la Madeleine, deux ou trois ans après.

M. Le Hérisse ajoute :

Et ce sont ces efforts qui resteraient vains, si nous consentions à passer sous les fourches caudines de l'Angleterre ! Tant d'intelligence et d'énergie ne porteraient pas sans fruit, et nous évacuons Fashoda, sans même conserver un accès sur les rives du Nil !

Entrevue avec le capitaine Barotier

Le capitaine Barotier a été interviewé à Marseille :

Quand la mission arriva à Fashoda, nous dit-il, on était certainement fatigué, mais l'état d'esprit était excellent. On était si heureux d'être au terme du voyage qu'on oublie les difficultés terribles que nous avions éprouvées dans la région marécageuse qui vit nos derniers mois d'épreuves.

Quelle fut l'importance du combat de Fashoda ? lui demandons nous.

Nous trouvâmes là un corps assez nombreux de Derviches qui fondèrent sur nous à trois reprises avec un grand courage, mais les carabines de nos Sénégalais firent de prompts et grands ravages dans leurs rangs.

Bientôt ils prirent la fuite, nous laissant tous leurs morts. Nos pertes avaient été nulles.

Quel accord vous fit la population ?

Tout d'abord, les indigènes se méfièrent, mais bientôt, voyant que nous ne réagissions pas, que nous ne voulions rien et que nous payions ce que nous prenions, ils se prirent d'amitié pour nous ; aujourd'hui, c'est nous qui rendons la justice chez eux.

Et puis, les indigènes sont, par contre, fort mal disposés contre les Derviches et les Anglais. A nous ils nous fournissent tout à bon compte ; l'existence est très large et nous sommes abondamment pourvus de provisions de toutes sortes : nous avons de nombreux troupeaux. La culture est rapide et féconde.

Est-il exact que vous avez pu offrir des légumes de vos plantations aux Anglais ?

Non seulement des légumes, mais une superbe gerbe de fleurs que nous avons semées.

L'entrevue fut de part et d'autre fort courtoise et sir Herbert Kitchener ne cachait pas l'étonnement que lui causa la stabilité de notre installation à Fashoda.

Le sirdar parut surtout très impressionné de la façon dont le commandant Marchand a tiré parti des anciennes fortifications égyptiennes de Fashoda. Nous avions trouvé là un camp considérable.

Nous l'avons diminué dans de grandes proportions et y avons aménagé un réduit caserné et fortifié de telle façon qu'il pourrait résister toute espèce d'assaut. L'artillerie seule pourrait le réduire, mais celle des Anglais, qui n'est que celle des canonniers, n'aurait pu, pour le moment, en venir à bout.

C'est ce qui a permis au commandant Marchand d'avoir, en face des forces importantes des Anglais, une attitude aussi catégorique.

En quels termes a-t-il répondu à sir Herbert Kitchener ?

Après les préliminaires d'usage, il a déclaré très nettement qu'avant tout, soucieux de la mission qui lui était confiée, il tenait à ce que son corps ne fût pas dispersé et qu'il n'aurait jamais l'honneur de se séparer de son ordre de Paris si l'ambassadeur

LE SÉNAT

Séance du 27 octobre 1898

PRÉSIDENCE DE M. LOUBET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 3 h. 10.

Le président propose au Sénat de s'ajourner au 4 novembre, 3 heures. (Assentiment général.)

Les élections de MM. Magnien (Seine-et-Loire) Forty (Seine-Inférieure), Chantagrel (Port de Dôme), sont validées.

La séance est levée à 3 h. 20.

LE CONFLIT DE FASHODA

Conclusion d'un arrangement au sujet de Fashoda

Nous recevons de notre correspondant de Londres la nouvelle que lord Salisbury et le baron de Courcel s'accordent sur les bases d'un arrangement au sujet de la question de Fashoda. Notre correspondant tient cette nouvelle d'une source sérieuse. Malgré tous ses efforts, il n'a pu avoir aucun détail sur les conditions de cet arrangement.

En raison de la crise ministérielle en France, lord Salisbury et le baron de Courcel auraient décidé de garder le plus grand secret jusqu'à ce que les bases de l'arrangement aient pu être ratifiées par le nouveau ministre des affaires étrangères français.

Nous serions heureux que cette nouvelle soit bientôt confirmée, à condition que l'arrangement conclu ne consistât pas pour nous, comme il est malheureusement à craindre, un humiliant marché de dupes. Nous attendons, par conséquent, avec impatience de plus amples renseignements.

Les députés d'autre source qui nous parviennent de Londres semblent d'ailleurs confirmer indirectement l'information de notre correspondant.

Il est certain, en tous cas, qu'une sérieuse détente s'est produite à Londres et qu'on envisage plus éventuellement d'un conflit comme imminente.

L'Angleterre se calma

Londres. — Le correspondant du Herald à Londres déclare que les événements de ces derniers jours ont non seulement éclairé les choses quant au maintien de la paix, comme l'indique une hausse générale en Bourse, mais ils ont enfin fait cesser le ton acerbe de la presse anglaise contre la France.

Beaucoup de personnages ont écrit aux journaux, protestant vivement contre les dessins maintenant célèbres du Punch.

Une lettre de Marchand

M. Le Hérisse publie dans le Gil Blas de ce matin, cette lettre reçue du commandant Marchand :

Il était écrit qu'aucune difficulté, aucun obstacle, aucune tribulation ne nous serait épargnée ; mais je ne me troublais pas, je sais que j'arriverai le premier à Fashoda, peut-être de quelques jours, de quelques heures seulement, mais enfin le premier, d'une façon assez importante, et digne de la France, malgré la dangereuse faiblesse des moyens qu'on m'a donnés au départ et qu'il nous a fallu former de toutes pièces, en cours de route.

Pour le moment, je vais forcer le passage du Séd, en pleine saison sèche, avec des pirogues, embarcations que les Egyptiens n'ont jamais osé employer dans ces parages. Cela nous amuse ! Un danger de plus ou de moins, n'est-ce pas, puisque nous vivons dedans, ça ne peut compter.

Les postes français créés par la mission jalonnet le Bah et Ghazal. A cette heure, je ne crains ni les Bédas ni les Anglais. Nous vivons au milieu de sept à huit millions au moins de Danks, qui, déjà nous aiment, vont devenir nos alliés.

Je vais maintenant travailler les Chiluotis. Peut-être qu'on va rire d'ici pour le Nil. Si nos efforts réussissent, c'est onze à douze millions d'hommes que nous allons grouper autour du pavillon français et qui, certes, ne désirent pas le retour de la domination égyptienne — ici on dit : turque.

Toute ma politique, à cette heure, est dirigée dans ce sens. Peut-être allons-nous avoir, — je parle de la diplomatie française, — un formidable et complet triomphe, de ce côté ! Peut-être aussi une veste !

La santé est excellente sur toute la ligne. Alors que nous mourions de faim, entre Bangui et Samio, et surtout entre Semio et Fort-Désaix, et que les dangers de la famine grandissaient à mes yeux, nous navigons ici dans l'abondance qui s'attache forcément à une région dépassant en densité de population celle de la France.

Bref, nous sommes d'attaque, et je pourrais facilement nourrir, ici et jusqu'à Fashoda, deux mille hommes, si je le voulais hélas

Il y a aujourd'hui 7 jours que l'infirmité a été atteinte par le mal.

COUR D'ASSISES DE L'AIN

L'Affaire Vacher

Audience du 27 octobre

L'audience est ouverte à 9 heures et demie. Le public d'hier soir est revenu, et la salle des assises est absolument pleine.

Malgré les conseils paternels du président, qui les prévient que ce serait pour lui un peu scabreux, un grand nombre de dames sont dans l'assistance.

Une compagnie du 23^e de ligne formée au détachement dans la rue étroite, repart entassée dans la rue étroite.

L'arrivée de Vacher ne donne lieu à aucun incident.

Suite de l'interrogatoire

Le président reprend son interrogatoire, qu'on croit définitivement terminé, toutes les questions à poser à l'accusé semblant avoir été épuisées hier.

Vacher se refuse à y répondre autrement qu'en lisant de nouveau un papier qu'il tient dans sa main.

Le président s'oppose à la lecture de ce papier. Comme l'accusé proteste, il donne l'ordre aux gendarmes de lui enlever son factum.

Le président. — Je vous permettrai de lire, mais plus tard.

Vacher. — Ce sera trop tard alors. Du moment que vous revenez toujours sur les mêmes questions, je dois vous faire toujours les mêmes réponses.

Le président se livre alors à une sorte de monologue et, sur les exhortations de son avocat, Vacher se décide à déclarer, des ordres de plus, qu'il est irresponsable de l'acte qu'il a commis. P. S. exaltant, des ordres de plus, qu'il est irresponsable de l'acte qu'il a commis.

Comme moi, elle a souffert. (Explosion de rires.)

« Ou voit que le système de Vacher n'a pas changé jusque-là. »

Mais tout à coup il modifie son attitude, sans raison apparente. Il cesse de parler avec le calme relatif qu'il avait conservé hier, et discute vivement avec le président. Il arrive à lui dire :

« Vous n'y comprenez rien ! »

Le président. — Je me moque de votre ignorance.

Mol, je me moque aussi de vous. Ma mission est grande devant Dieu ! Je me fiche des hommes. Vous me condamnez innocents ! Montrez-moi (mouvement prodigieux dans l'auditoire).

Le président. — Les injures d'un misérable tel que vous n'atteignent pas la cour.

Mais Vacher continue à proférer des injures à l'adresse des magistrats.

Le président annonce que la cour va se retirer pour délibérer sur l'attitude injurieuse de l'accusé, qui trouble l'audience.

« Charbonnier. — Je supplie la cour d'excuser la vivacité de langage de mon client, qui est d'un nervosisme excessif et irresponsable de ses paroles. Laissez-lui le temps de se calmer. »

Le président. — Par considération pour l'honorable défenseur, la cour consent à continuer les débats en présence de son client, mais que Vacher se tienne pour dit à la première manifestation injurieuse, il le fera expulser de l'audience.

On commence aussitôt l'audition des témoins.

Audition des témoins

On entend d'abord Jean Berger, le patron de la jeune victime de Vacher.

« Victor Portier, dit-il, avait été placé chez moi par la Société de sauvetage de l'épave. C'était un garçon charmant, très doux, travailleur, nous l'aimions beaucoup. »

Puis Jean-Marie Robin, qui amena la découverte du cadavre de son petit camarade, déposa ensuite, ainsi que le garde champêtre de Banonnes, qui fait l'éloge de la jeune victime de Vacher.

Puis de nombreux paysans viennent à la barre affirmer les injures que produisit tout le monde Vacher, à son passage à Banonnes.

Vacher très calme écoute attentivement dans un mutisme absolu ces dépositions.

Le docteur Ravet, qui a examiné le cadavre, donne des détails sur l'état épouvantable du corps mutilé et souillé. L'auditoire est douloureusement impressionné.

Le petit berger Alexandre Léger, qui a onze ans, dépose que Vacher lui a agacé, pendant qu'il gardait les vaches. Il voulait l'embrasser dans la forêt.

Le président. — Disait-il pourquoi faire ?

R. Oui, il voulait me montrer quelque chose de joli. (Murmures.)

Le président. — Pourquoi n'y es-tu pas allé ?

maqué de tout intérêt, car Mme Tournaire a fort bien interprété le rôle de Manon, et M. Fuid s'est assez bien tiré, malgré de légers accroc, du rôle de Lescot.

Les autres furent insuffisants, mais on ne peut juger personne avant d'avoir revu l'opéra de Massenet chanté par un autre ténor.

M. MOLIN FRÈRES 85, rue Hôtel-de-Ville - Place des Jacobins

Chronique Locale

Paroisse de l'Immaculée-Conception. — Bénédiction de la façade de l'église. — Dimanche prochain 30 octobre, à 9 h. 3/4, Son Éminence le cardinal-archevêque bénera la nouvelle façade de l'église.

Immédiatement après aura lieu la grande messe solennelle.

La maîtrise paroissiale chantera la messe de Sainte Cécile, de Gounod, avec orchestre.

Armée. — Mise en route des jeunes soldats de la classe 1897 et des ajournés des deux classes précédentes compris dans le contingent de 1898.

Les ordres d'appel des jeunes soldats de la classe 1897 et ajournés des classes précédentes seront déposés à partir du jeudi 3 novembre prochain.

Pour Lyon, 1^{er}, 2^e, 3^e et 6^e arrondissements municipaux, au bureau central de recrutement, à Lyon, cours du Midi, 31 ; 4^e arrondissement, au bureau de recrutement de l'annexe nord à l'île-Barbè (caserne de l'île-Barbè) ; 5^e arrondissement, au bureau de recrutement de l'annexe sud à Lyon (caserne de Saint-Jost).

Cantons suburbains, dans les brigades de gendarmerie.

Les intéressés pourront les retirer jusqu'au 6 novembre inclus.

La rentrée de l'Université. — La séance de rentrée de l'Université de Lyon aura lieu le jeudi 3 novembre 1898, à 2 heures précises, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, quai Claude Bernard, sous la présidence de M. le recteur.

Le discours de rentrée sera prononcé par M. Renaud, professeur à la Faculté de médecine qui parlera sur Le Neurone et la Mémoire cellulaire.

Inauguration des Plaques commémoratives. — En vue de la manifestation patriotique de dimanche prochain 30 octobre, relative à l'inauguration des plaques commémoratives, la Société nationale des anciens militaires du génie (section du Rhône), prie instamment tous les anciens camarades de l'arme du génie, soit en activité, ou non, de se joindre à elle pour faire partie du cortège.

Le comité d'organisation profite de l'occasion pour rappeler à tous nos concitoyens que cette solennité, analogue à celle de 1887, ne comporte aucun but politique apparent ou caché.

Sociétés de tir de Lyon. — Les membres de la Société de tir de Lyon, ainsi que les élèves de l'École de tir, sont priés de se trouver dimanche 30 octobre, à midi 1/2 très précis, au coin du pont Tissot et du quai Tissot, pour se rendre en corps à la cérémonie d'inauguration des plaques commémoratives.

Association Valentin Haury. — La prochaine réunion de l'association Valentin Haury aura lieu au siège social, 6 rue de l'Hôpital, le vendredi, 28 octobre, à 8 heures du soir.

Cambrilages. — Dans l'après-midi de mercredi des malfruits inconnus se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans le domicile de M. Bailly, boucher, rue de l'Hôtel-de-Ville, 12.

Après avoir fracturé une malle et divers meubles, les cambrioleurs se sont retirés, emportant une somme de 40 francs.

Les travaux de la rue de la République. — Il est souhaité que les travaux d'installation du tramway électrique avec voie souterraine qui doit servir la rue de la République soient bientôt achevés.

Chaque jour un nouvel accident est à déplorer.

Aujourd'hui encore, vers les 4 heures, une voiture appartenant à M. Charmette, rue Tronchet, s'engageant dans la tranchée à la hauteur de la place de la Comédie, a été fort violemment endommagée. Le conducteur heureusement n'a été qu'écœuré par la peur.

Accident de travail. — Hier, à 4 heures de l'après-midi, le sieur Marlon, mineur, monté à la main au seuil de mortier dans une maison en construction au Point-du-Jour, fit un faux pas et vint s'abattre sur le sol, de la hauteur d'un étage.

Consulté à l'Hôtel Dieu, il a été admis d'urgence à la salle Saint-Louis.

Dans sa chute, le malheureux s'est fait une double fracture du tibia. Son état est assez grave.

A été également consulté à l'Hôtel-Dieu, le sieur Duteil, charcutier, 8 rue Javelier.

Fris d'un étourdissement, il est tombé d'un échafaudage de dix-sept mètres de hauteur sur lequel il travaillait dans une maison en réparation à Saint-Fons.

Mendiant p. a. commodes. — Le nommé Perrichon, Auguste, journalier, rue Bas-de-Port-au-Bois, n'avait trouvé rien de mieux, pour forcer la charité des passants que de proférer des menaces de mort contre ceux qui ne lui faisaient pas l'aumône.

Une dame Bertrand, jugeant ce procédé peu correct a fait écrouer ledit Perrichon.

Renversé par une voiture. — Dans la soirée d'hier une voiture de place, dont le cocher a réussi à s'esquiver, a renversé près de la barrière du cours Lafayette, le nommé Cyraud, mécanicien, 42 ans, qui porte d'assez graves blessures aux jambes. Conduit à l'Hôtel-Dieu, il y a été admis d'urgence.

Objet trouvé. — M. Chateau, cocher, rue du Plat, 27, a trouvé rue de l'Hôtel-de-Ville, une baguette en or. La réclamer au bureau des objets trouvés.

Mort subite. — Hier matin, à 7 h. 1/2, Mme Liavot, corsetière, rue Charles-Lyonnet, revenant de l'hospice de l'Antiquaille avec son jeune enfant âgé de 4 ans quand arrivée à la gare des Minimes où elle se disposait à prendre la fiacre, l'enfant mourut subitement dans ses bras. Le docteur

leur Madrier, appelé en hâte, n'a pu que constater le décès.

On juge du désespoir de la pauvre mère. Le jeune Liavot relevait d'une bronchite et d'une rougeole.

Disparue. — Depuis le 20 octobre, la femme Frenel, ménagère, rue Bellière, a disparu de son domicile. Voici son signalement :

Taille : 1 m. 60, cheveux châtains, front ordinaire, yeux gris, nez moyen, teint pâle.

Elle est vêtue d'une tulle à petits carreaux jaune et noir ; jupes de laine grise en mauvais état ; souliers découverts avec bouts vernis.

Vol à l'étalage. — Les nommés Eydalin, 45 ans, sans profession ni domicile et Faure, rue Bellecour, ont été surpris hier en flagrant délit de vol à l'étalage du Grand-Bazar.

Rivoli désagréable. — Le sieur Pingon, cafetier, rue Buzaud, ayant été la dive bouteille, s'endormait cette nuit sur un banc du cours du Midi. Lorsqu'il se réveilla ce matin, à 4 h. 12, il avait été débarrassé de sa montre et de son portefeuille contenant une cinquantaine de francs.

Grand Théâtre. — Ce soir, relâche. Demain, Faust. Le rôle de Marguerite sera interprété par Mlle Mastio qui a obtenu un très grand succès dans Hamlet. Dimanche, la Favorite, avec M. Mondaud.

Théâtre des Célestins. — Ce soir le Dindon. Demain samedi 29 octobre, à 8 heures les Princes de la Saracène, drame en 5 actes et 6 tableaux de A. Bonnot et F. Dagué, interprété par MM. Daragon, Perny, Perret, Mercier ; Mmes Pazzi-Montouis et Mlle Marie Naudier. Cette pièce sera également jouée lundi.

Mardi 30 novembre, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, matinee à 2 heures, La famille Pons-Bout et Rival pour rire ; le soir, à 8 h., La Goualeuse.

Mercredi et jeudi pour satisfaire aux nombreuses demandes adressées à la direction une représentation du Monde ou l'on connaît le Bien et le Mal par les dévotion de Mlle Suzanne Munro, Ru-Bias.

Accusamment Famille, Le Nouveau Jeu, Mon Enfant, La Belle Gabrielle. Bureau de location tous les jours de 15 h. du matin à 7 h. du soir.

Grande messe de p. a. — Ph. de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Consultat. gratuites par D^r Barrier

GENTIANE FRANÇAISE APTÉRIE, HORS PAIN Contre Toux, Rhumes, Oppressions ; Sirop pectoral Antispasmodique du SERPENT, 33, rue Lanterne.

Dernière Heure

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les ministères à l'élysée

Paris. — L'entretien de M. Méline avec le président de la République a duré de 4 heures à 4 h. 40. Interrogé à sa sortie de l'Élysée, l'ancien président du conseil s'exprime ainsi : « Les sentiments étaient assez connus pour qu'il ne se crût pas obligé de les exposer à nouveau. Certes, les esprits doivent être à l'aiguillon à la condition, l'apaisement s'impose et le devoir du futur président du conseil est d'y travailler. »

M. Léon Bourgeois n'est resté auprès du président de la République qu'une vingtaine de minutes, mais, comme il avait pris la précaution de venir en voiture, il s'échappa ainsi aux questions des journalistes.

Après lui, M. Félix Faure conférait longuement, trois quarts d'heure, avec M. Charles Dupuy.

« La longue conversation, nous dit-il, que j'ai eue avec M. le président de la République, a été très intéressante. M. le président a résumé ainsi : à l'heure actuelle, après tous les tiraillements de ces derniers mois, le pays et le Parlement verraient avec plaisir un effort loyal vers la conciliation républicaine. C'est, du reste, sur ces mots que j'ai quitté le président. »

Et comme on le félicitait sur sa bonne mine, M. Dupuy répondit : « Je sais qu'on me disait mourant, mais je souhaite que le ministère de demain s'en tienne aussi bien portant que moi. »

En quittant l'Élysée, M. Dupuy a pris soin de régler sa montre sur l'horloge du palais. Ce détail a assisté fait penser que l'ancien président du conseil attendait à être appelé demain. M. Félix Faure a reçu ensuite MM. Ribot et Franck Chauveau.

Dupuy tient la corde

Paris. — La présidence de la République nous communique la note suivante : « Le président de la République a fait appel à M. Charles Dupuy et lui a demandé si, le cas échéant, il consentirait à se charger de former un cabinet. »

M. Dupuy a prié M. le président de la République de lui permettre d'apporter sa réponse à demain, 2 heures, afin de pouvoir consulter quelques hommes politiques.

C'est alors que j'eus le bonheur de lire dans un journal une lettre de remerciements qui vous était adressée, au sujet de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie, Messieurs, lorsqu'à près peu de jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie et à son état plus qu'adevant à manger et son sommeil était plus calme.

Cette amélioration s'accentua rapidement ; les boutons disparurent, et j'ai le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre bien-chéante préparation. Je dois ajouter qu'il réclame encore par gourmandise sa son Emulsion Scott.

Je vous prie d'agréer, l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) : Reiss, instituteur.

Qu'à ajouter à ce récit ? Et nous en avons de semblables par centaines. que l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine, des hypophosphites de chaux et de soude (c'est-à-dire un aliment complet) parfaitement émulsionnés et prêts à être assimilés. C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Facile à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

M. LÉON ORCEL enseignant de la MATHÉMATIQUE CHROMATIQUE PLEYEL

M. ORCEL fera un cours à la Maison MORETTON et Cie, place des Jacobins, 9, à partir du 17 octobre. (Réception le jeudi, de 2 à 3 h.)

Ce groupe s'est associé à la pensée de l'ordre du jour voté par le groupe antisémite.

Les deux groupes feraient actuellement un total de 52 membres.

LE CONFLIT DE FASHODA

Une grave décision

Londres (sous toutes réserves). — On affirme dans les milieux officiels qu'à la séance tenue aujourd'hui par le conseil de cabinet, il aurait été décidé de proclamer le protectorat anglais sur l'Égypte.

Cette nouvelle, si elle est confirmée, serait grosse de conséquences.

Paris. — Une rumeur nous arrive par une légation amie. On y aurait vent de négociations secrètes entre l'Angleterre et l'Allemagne pour la cession du sultanat de Zanzibar à cette dernière puissance qui reconnaîtrait à l'Angleterre le protectorat sur l'Égypte et le Soudan.

Les négociations

Londres. — Le conseil des ministres qui s'est réuni à duré jusqu'à 3 heures moins un quart. Après le conseil, le baron de Courcel s'est rendu au Foreign Office, où il a été immédiatement introduit auprès de lord Salisbury.

Rien n'a transpiré jusqu'à présent sur les délibérations des ministres. Tout le monde attache une importance exceptionnelle à ces délibérations.

Les bruits les plus divers ont été mis en circulation.

L'AFFAIRE DREYFUS

LETTRE D'ESTERHAZY A SARRIEN

Paris. — Voici la lettre adressée par le commandant Esterhazy à M. Sarrrien et qui a été lue aujourd'hui à la cour de cassation par M. le conseiller Bard.

Monsieur le ministre, Pendant ma détention j'ai dû, suivant l'intérêt que le gouvernement devait y avoir tantôt être déclaré innocent, tantôt être reconnu coupable et ce n'est qu'à la fin, quand j'ai pu comprendre par l'intermédiaire de mon avocat que M. Picquart reportait partie civile et allait clamer bien plus que moi que brusquement l'action gouvernementale, ainsi que disait en grande vergogne M. Cavaignac, s'est faite définitivement sentir dans le sens que vous savez aussi bien que moi, mais dans les entretiens que M. Tézenas avait eu à plusieurs reprises tant avec le ministre lui-même qu'avec celui en qui il avait confiance et qui lui a fait commettre de graves erreurs.

On n'avait pas caché à M. Tézenas qu'on avait résolu ma partie d'argent absolue, qu'on ne reculerait devant rien pour arriver à ce but, par respect pour la robe, gardé jusqu'à ce que j'avais à dire, mais informé de ce qui se produisit, je vais être, à mon très réel regret, obligé, Monsieur le ministre, de sortir du silence que je m'étais résolu à garder, après tout ce que j'avais supporté et souffert. Il fallait au moins me laisser prendre la retraite que le gouvernement précédent s'était engagé à me donner. On a agi à l'avis de moi avec tant de lâcheté et de bêtise qu'on a donné l'ordre d'être préparé contre moi.

La magistrature française a vraiment dans tout cela, joué un rôle honteux et ignominieux.

« Ce que on n'aurait pas jugé bon de vous prévenir, Monsieur le ministre, je tiens à vous en avertir. »

Je suis, Monsieur le ministre, votre très humble serviteur.

ESTERHAZY.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

EXEMPLE A SUIVRE

Au risque de tomber sous des yeux indifférents nous ne pouvons manquer de publier la lettre suivante :

Bois-Colombes (Seine), le 25 janvier 1898. Messieurs, je considère comme un devoir d'adhérer à la liste des six longes des administrateurs de votre Emulsion Scott.

Par un excès de rapidité et de complaisance d'une certaine nature, et sans que j'en aie eu conscience, j'ai été nommé administrateur de votre Emulsion Scott et je résolus d'essayer sans retard cette préparation. Jugez de ma joie, Messieurs, lorsqu'à près peu de jours nous vîmes notre cher enfant revenir à la vie et à son état plus qu'adevant à manger et son sommeil était plus calme.

Cette amélioration s'accentua rapidement ; les boutons disparurent, et j'ai le bonheur de vous informer que mon enfant est devenu fort et bien portant, grâce à l'emploi de votre bien-chéante préparation. Je dois ajouter qu'il réclame encore par gourmandise sa son Emulsion Scott.

Je vous prie d'agréer, l'assurance de notre vive reconnaissance. (Signé) : Reiss, instituteur.

Qu'à ajouter à ce récit ? Et nous en avons de semblables par centaines. que l'Emulsion Scott renferme de l'huile de foie de morue, de la glycérine, des hypophosphites de chaux et de soude (c'est-à-dire un aliment complet) parfaitement émulsionnés et prêts à être assimilés. C'est le remède par excellence des faibles de tout âge, des enfants, des adultes et des vieillards. Facile à prendre pour tous, elle constitue une véritable friandise pour les enfants.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

M. LÉON ORCEL enseignant de la MATHÉMATIQUE CHROMATIQUE PLEYEL

M. ORCEL fera un cours à la Maison MORETTON et Cie, place des Jacobins, 9, à partir du 17 octobre. (Réception le jeudi, de 2 à 3 h.)

Société Moderne d'ALIMENTATION 20 et 22, Rue de la République, LYON

ÉPICERIE PARISIENNE | ÉPICERIE MODERNE 70, rue de l'Hôtel-de-Ville | Rue d'Algérie, 13

AVIS Nous tenons à mettre notre Clientèle en garde contre certains procédés équivoques destinés à créer auprès du public une confusion avec les mots : ÉPICERIE PARISIENNE ou ALIMENTATION PARISIENNE, qui sont la propriété exclusive de la SOCIÉTÉ MODERNE d'ALIMENTATION, dont les SEULES Maisons de vente sont celles citées plus haut.

CHRONIQUE FINANCIÈRE Bourse de Lyon du 27 Octobre 1898

MARCHÉ AUX BESTIAUX de la VILLETTE du 27 octobre 1898

MARCHÉ EN BANQUE

ACTIONS

CHANGÉS SUR PARIS

FABRIQUE DE COUVERTURES MORTUAIRES « Au Lilas » SAMBET, 13, rue de la Charité, LYON

ÉTAT CIVIL DE LYON

Chronique Théâtrale

Grand-Théâtre. — MANON

Chronique Théâtrale

Grand-Théâtre. — MANON

Chronique Théâtrale

Grand-Théâtre. — MANON

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

Table with 4 columns: ESPÈCES, VENTES, QUALITÉ, PRIX

PH. GOBERT, Lyon

CALORIFÈRE IRLANDAIS

Le Petit Catholique

Le Petit Catholique

RHUMES TOUX - BRONCHITES

PASTILLES D'HÉLICINE

Roi des Montagnes

EDMOND ABOUT

Pauvre Mme Simons ! chère Mary-Ann ! Elles ne s'attendaient ni l'une ni l'autre à cette conclusion. Pour moi, je n'en fus pas surpris. Je savais à quel rôle coquin nous avions n'faire. Je pris hardiment la parole et je lui dis à brûle-pourpoint : « Tu peux garder ce que tes hommes m'ont volé, car c'est tout ce que tu auras de moi. Je suis pauvre, mon père n'a rien, mes frères mangent souvent leur pain sec, je ne connais ni banquiers ni ambassadeurs, et si tu me nourris dans l'espoir d'un rançon, tu en seras pour tes frais, je te le jure ! »

Ce petit discours me procura un soulagement notable. Je promenaï autour de moi un regard de satisfaction. Le Roi, ses secrétaires et ses soldats me parurent beaucoup moins terribles ; les rochers voisins me semblaient plus pittoresques, depuis que je les envisageais avec les yeux d'un hôte et non d'un prisonnier. Le désir que j'avais de voir Athènes se calma subitement, et je me fis à l'idée de passer deux ou trois jours dans la montagne. Je sentais que mes conseils ne seraient pas inutiles à la mère de Mary-Ann. La bonne dame était dans un état d'excitation qui pouvait la perdre.

Si par aventure elle s'obstinait à refuser la rançon ! Avant que l'Angleterre vint à son secours, elle avait le temps d'attrier quelque malheur sur une tête charmante.

Je ne pouvais m'éloigner d'elle sans lui raconter, pour sa gouverne, l'histoire des petites filles de M. Tra.

Que vous dirai-je encore ? Vous savez ma passion pour la botanique. La flore du Paros est bien séduisante à la fin d'avril. On trouve dans la montagne cinq ou six plantes aussi rares que célèbres. Une surtout : la « boryana variabilis », découverte et baptisée par M. Bory de Saint-Vincent. Davais-je laisser une telle lacune dans mon herbier et me présenter au musée de Hambourg sans la « boryana variabilis » ?

Je répondis au roi : « J'accepte ton hospitalité, mais à une condition.

— Laquelle ? — Tu me rendras ma botte. — Et bien, soit ; mais à une condition aussi.

— Voyons !

— Vous me direz à quel elle vous sert.

— Qu'à cela ne tienne ! Elle me sert à loger les plantes que je recueille.

— Et pourquoi cherchez-vous des plantes ? Pour les vendre ?

— Pfi donc ! Je ne suis pas un marchand ; je suis un savant.

Il me tendit la main et me dit avec une joie visible :

« J'en suis charmé. La science est une belle chose. Nos aïeux étaient savants ; nos petits-fils le seront peut-être. Quant à nous, le temps nous a manqué. Les savants sont très estimés dans votre pays ?

— Infiniment.

— On leur donne de belles places.

— Quelquefois.

— On les paye bien ?

— Assez.

— On leur attache des petites rubans sur la poitrine ?

— De temps en temps.

— Est-il vrai que les villes se disputent à qui les aura ?

— Cela va en Allemagne.

— Et qu'on regarde leur mort comme une calamité publique.

— Assurément.

— Ce que vous me dites me fait plaisir. Ainsi vous n'avez pas à vous plaindre de vos concitoyens.

— Bien au contraire ! C'est leur libéralité qui m'a permis de venir en Grèce.

— Vous voyagez à leurs frais ?

— Depuis six mois.

— Vous êtes donc bien instruit.

— Je suis docteur.

— Y a-t-il un grade supérieur dans la science ?

— Non.

— Et combien compte-t-on de docteurs dans la ville que vous habitez ?

— Je ne sais pas au juste, mais il n'y a pas autant de docteurs à Hambourg que de généraux à Athènes.

— Oh ! oh ! je ne priverai pas votre pays d'un homme si rare. Vous retournerez à Hambourg, monsieur le docteur. Que dirait-on là-bas si l'on apprenait que vous êtes prisonnier dans nos montagnes ?

— On dirait que c'est un malheur.

— Allons ! Plutôt que de perdre un homme tel que vous, la ville de Hambourg fera bien un sacrifice de quinze mille francs. Reprenez votre botte, courez, cherchez, herborisez, et poursuivez le cours de vos études. Pourquoi ne ramenez-vous pas cet argent dans votre poche ? Il est à vous, et je respects trop les paysants pour les dépouiller. Mais votre pays est assez riche pour payer sa gloire.

Heureux jeune homme ! Vous reconnaissez aujourd'hui combien le titre de docteur ajoute à votre valeur personnelle ! Je n'aurais pas demandé un centime de rançon si vous aviez été un ignorant comme moi.

Le Roi n'écoula ni mes objections ni les interjections de Mme Simons. Il leva la séance, et nous montra du doigt notre salle à manger. Mme Simons y descendit en protestant qu'elle dévorerait le repas, mais qu'elle ne payerait jamais la carte. Mary-Ann semblait fort abattue, mais telle est la mobilité de la jeunesse, qu'elle poussa un cri de joie en voyant le lieu de plaisance où notre couvert était mis.

C'était un petit coin de verdure en-

châssé dans la roche grise. Une herbe fine et serrée formait le tapis ; quelques massifs de troènes et de lauriers servaient de tentures et cachèrent les murailles à pic. Une belle petite bue s'élevait sur nos têtes ; deux vautours au long col qui planaient dans l'air semblaient avoir été suspendus pour le plaisir des yeux. Dans un coin de la salle, une source limpide comme le diamant se gonflait silencieusement dans sa coupe rustique, se répandait par-dessus les bords et roulait en nappes argentées sur le revers glissant de la montagne. De ce côté, la vue s'étendait à l'infini vers le fronton du Pentélique, les gros palais blancs qui règnent sur Athènes, les bois d'oliviers sombres, la plaine poudreuse, les dos grisonnant de l'Hymette, arrosés comme l'échine d'un vieillard, et cet admirable golfe Saronique, si bleu qu'on dirait un lambeau tombé du ciel. Assurément, Mme Simons n'avait pas l'esprit tourné à l'admiration, et pourtant elle avoua que le loyer d'une vue si belle coûterait cher à Londres ou à Paris.

La table était servie avec une simplicité héroïque.

Un pain bis, cuit au four de campagne, fumait sur le gazon et saïssait l'odorat par sa vapeur capiteuse. Le lait caillé tremblait dans une grande jatte de bois. Les grosses olives et les piments verts s'entassaient sur des planchettes mal équilibrées. Une outre venue gonflait son large ventre auprès d'une coupe de cuivre rouge naïvement ciselé. Un fromage de brebis reposait sur le linge qui l'avait pressé, et dont il gardait encore l'im-

pression. Cinq ou six laitues appétissantes

nous offraient une belle salade, mais sans aucun assaisonnement.

Le Roi avait mis à notre disposition son armoire à outils de campagne, consistant en outilliers sculptés à coups de couteau, et nous avions, pour surcroît de luxe, la fourchette de nos cinq doigts. On nous servit de la viande, mais en revanche le tabac doré d'Almyros me remémorait une admirable digestion.

Un officier du Roi était chargé de nous servir et de nous écouter. C'était ce qui lui savait l'Anglais.

Il découpa le pain avec son poignard, et nous distribua de tout à pleines mains, en nous priant de ne rien ménager.

Mme Simons, sans perdre un coup de dent, lui lança quelques interrogations hautes.

« Monsieur, lui dit-elle, est-ce que vous nous distribuez de tout à pleines mains ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Il en est sûr, madame.

— C'est qu'il ne connaît pas la nation anglaise.

— Il la connaît bien, madame, et moi aussi. A Corfu, j'ai fréquenté plusieurs Anglais de distinction : des juges !

— Je vous en fais mon compliment ; mais dites à ce Stavros de s'arrêter de pamlle francs qu'il s'est promis.

— Il m'a chargé de vous dire qu'il les attendait jusqu'au 15 mai, à midi juste.

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

— Et si nous n'avons pas payé le 15 mai à midi ?

LIRE TOUS LES DIMANCHES : LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE : 10 CENTIMES LE NUMÉRO

PIANOS & ORGUES DE TOUTES MARQUES. M^{me} Lejeune. Grande facilité de paiement. VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT.

ON DEMANDE une commandite de 12.000 fr. pour développer industrie déjà en plein rapport.

EN VENTE PARTOUT LE CHRISTIANISME SOCIAL PROPRIÉTÉ CAPITAL & TRAVAIL L'ABBÉ NAUDET

Toile Souveraine JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien. Contre Douleurs, Plaies & Eclousures.

EN VENTE AGENCE FOURNIER 14, Rue Confort, 14, Lyon. BONS DE L'EXPOSITION DE 1900, prix : 20 francs.

STATUES DE S^{ANT} DE PADOUÉ NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ. STATUES RELIGIEUSES EN 7 GENRES, CRÈCHES POUR NOËL.

PARIS. NOUVEAUTÉS. Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré.

Maison fondée en 1840 BREVETÉE S. G. D. G. FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARDS MON JACQUEMONT

A CÉDER Deux études d'huissiers dont une à Lyon. Un travail public d'un revenu net de 8.000 fr.

LA PALETTE D'ARGENT Peinture et fournitures en tous genres. Articles bois et métal à peindre.

RESTAURANT PAISAN Hôtel F. GRIFFAY 43, Rue des Remparts-d'Alainy. Services à la Carte & Prix fixe.

GENÈVE Hôtel du Mont-Blanc Rue du Rhône, M^{me} Vve GRAS-MOYAT.

A VENDRE Un domaine dans les Dombes de 44 hectares d'ann. revenu de 2.600 fr.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT Maison de Confiance et de Bon Marché. NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX.

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR 4, rue du Poyrat, Lyon. Maison recommandée aux Familles.

UN HERBORISTE exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies récurrentes incurables de l'estomac.

A VENDRE FONDS DE SELLERIE & BOURRELLERIE de premier ordre dans ville industrielle de la Loire.

HOTEL JEANNE D'ARC (Petite-Bombardé) PARIS-NICHOISE, rue de la Bombardé, 4, LYON.

PAPIER SATIN POUR CIGARETTES La Meilleur Papier de France Cahier gommé très pratique pour faire d'urgence ou au moment des Cigarettes qui ne se déroulent jamais

Table with financial data for BOURSE DE PARIS du 27 Octobre and BOURSE DE LYON du 27 Octobre. Columns include various stock and bond prices.